



RAPPORT DE SUIVI DES DEPLACEMENTS | REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Région de l'Extrême-Nord | Round 24

Collecte des données du 9 au 17 février 2022

ROUND 24



Crédit photo : groupe de discussion avec les
représentants de Personnes déplacées internes
sur le site de Zamai II,
Mokolo, Extrême Nord du Cameroun.
© Blaise NGODJO TAYO/IOM 2021

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© 2022 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".



SOMMAIRE

Résumé	3
Chiffres clés	4
Introduction	5
Méthodologie	6
Définitions Clés	7
Organisation de la collecte	7
Difficultés	7
Couverture et Analyse Géographique	8
Aperçu d'ensemble des déplacements	10
Périodes de déplacement et de retour.....	12
Motifs de déplacement et de retour	13
Hébergement des PDI	15
Hébergement des réfugiés hors camp	16
Hébergement des retournés	17
Conclusions	18
Annexe	19

RÉSUMÉ

Ce rapport présente un aperçu de la situation de déplacement dans les localités accueillant les populations mobiles (Personnes déplacées internes (PDI); personnes retournées et les réfugiés hors camp) dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun ayant effectué soit des mouvements de déplacements forcés, soit des mouvements de retour dans leurs localités de provenance. L'évaluation a été réalisée par l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) qui a collecté les données entre le 9 et le 17 février 2022 dans 1,147 localités potentiellement¹ accueillant des PDI, des retournés et des réfugiés hors camp, y compris 1055 villages d'accueil et 92 sites. Les localités ont été identifiées avec les autorités locales et départementales.

“L'évaluation a couvert 1,147 localités. 1,008 accueillent les populations mobiles, parmi lesquelles 135 sont des nouvelles localités depuis le précédent round, et 139 ne n'accueillent plus.”

Les données ont été collectées à l'aide de questionnaires structurés auprès de 2,738 informateurs clés comprenant des représentants des populations déplacées, des leaders communautaires, des gestionnaires de sites d'accueil et des travailleurs humanitaires.

Au cours de ce vingt quatrième cycle de suivi des déplacements (round 24 DTM), la DTM a répertorié **558 131 individus mobiles en février 2022** répartis comme suit : 377 877 Personnes déplacées internes, 130 690 Retournés et 49,564 Réfugiés hors camp.

Parmi les **377,877 personnes déplacées internes** estimées, 44,185 (12%) se sont déplacées au cours de l'année 2021 et 23,754 (6%) individus ont fait leur déplacement entre janvier et février 2022. La plupart des nouveaux déplacés internes sont concentrés dans les départements du Logone et Chari (33%), du Mayo-Sava (31%), du Mayo Tsanaga (18%) et du Diamaré (15%). Ces déplacements, notamment à Logone et Chari et à Diamaré, sont principalement liés aux affrontements intercommunautaires observés dans le département du Logone et Chari qui ont occasionné des mouvements forcés de population aussi bien à l'intérieur du département que dans les autres départements de la région.

¹ L'évaluation comprends les localités accueillant des personnes déplacées pendant la dernière round plus des nouvelles localités. Certaines parmi les anciennes localités accueillant des personnes déplacés ne n'accueillent plus.

“La DTM a répertorié 558,131 individus déplacés en février 2022, y compris 377,877 Personnes déplacées internes, 49,564 Réfugiés hors camp et 130,690 Retournés”

Sur l'ensemble des **49,564 réfugiés hors camp** estimés, ce sont 3 365 (7%) qui sont arrivés dans la région de l'Extrême-Nord au cours de l'année 2021 et 2 pour cent d'entre eux sont arrivés dans la période de janvier-février 2022. L'ensemble des réfugiés hors camp viennent du Nigéria (98%) et du Tchad (2%).

Parmi les **130,690 retournés**, environ 20,539 ont effectué le retour entre janvier et février 2022. Les vagues de retours sur la période de janvier à février 2022 sont surtout concentrées dans les départements de Logone et Chari (87%) et de Mayo-Sava (10%). Les retours de l'étranger sont majoritairement en provenance du Tchad (7%), du Nigéria (3%) et de la République Centrafricaine (1%).

Enfin, parmi les population mobiles, 51 pour cent était de sexe masculin et 49 pour cent de sexe féminin.

D'après les informateurs clés, sur la totalité des personnes déplacées dans la région de l'Extrême Nord la majorité se sont déplacées à cause des attaques et affrontements opposant des groupes armés non étatiques (GANEs) et les forces de l'état (83%). Suivent les conflits intercommunautaires (9%) et les inondations saisonnières ou fortes pluies (8%) dans les causes de déplacement dans la région.

Le motif de déplacement le plus significatif dans la période de janvier et février 2022 a été les conflits intercommunautaires qui a concerné 66 pour cent des déplacements de cette période. Dans la même période 33 pour cent des déplacements sont liés aux catastrophes naturelles et 1 pour cent par les conflits armés.

“Sur la totalité des personnes déplacées dans l'Extrême Nord, le 83% se sont déplacées à cause des attaques et affrontements opposant des éléments armés. Cependant, au cours de la période de janvier et de début février 2022, le 66% des déplacements ont été causés par les conflits intercommunautaires”

CHIFFRES CLÉS



Localités recensées

1 147 localités recensés au total, y compris 1 055 villages d'accueil et 92 sites

1 008 localités accueillent des populations mobiles, dont 135 nouveaux villages d'accueil ou sites

139 localités sont vides ou n'accueillent plus de populations mobiles



Population déplacée

377 877 PDI au total en février 2022

67 939 PDI nouveaux entre 2021 et début 2022

49 564 Réfugiés hors camp au total

4 534 nouveaux Réfugiés hors camp

130 690 Retournés au total

34 526 nouveaux Retournés

558 131 Individus déplacés au total

106 999 nouveaux individus déplacés durant 2021 et début 2022



Démographie

51% Hommes

49% Femmes



8 individus en moyenne par ménage



Raisons de déplacement

83% par le conflit armé

8% par l'inondation saisonnière ou forte pluie

9% par des conflits intercommunautaires

< 1% catastrophe naturelle



Type d'hébergement des populations mobiles

36% Familles d'accueil

8% Location

24% Abris spontanés

3% Centres collectifs

15% Habitation d'origine

2% Familles d'accueil (Contre travaux)

12% Domicile personnel

1% Plein air

INTRODUCTION

Le Cameroun fait face, depuis 2014, à des attaques meurtrières de groupes armés opérant dans la région du Bassin du lac Tchad. En raison de sa proximité géographique avec le Nord Est de la Nigéria, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est, alors, aux prises d'une crise sécuritaire marquée par des attaques et des menaces récurrentes qui continuent de provoquer le déplacement des centaines de milliers des personnes. Depuis cette année, les groupes armés non étatiques (GANE) intensifient les attaques contre les civils et les forces de défense et de sécurité dans les villes et villages de la région de l'Extrême-Nord du pays tuant plusieurs personnes et pillant des centaines de domiciles². Ainsi, les mouvements de populations se caractérisent par des personnes déplacées internes, des réfugiés provenant des autres pays du Bassin du Lac Tchad et des retournés.

De plus, des affrontements intercommunautaires successifs d'août et de décembre 2021, avec pour épicerie l'arrondissement du Logone Birni, déclenchés par des divergences dans l'exploitation des ressources naturelles conjugués aux inondations pendant la période hivernale (de juin à novembre) ont entraîné le déplacement des dizaines de milliers de personnes et contribué à l'aggravation de la crise humanitaire dans la région de l'Extrême-Nord.

En réponse aux multiples crises qui affectent la région, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) déploie depuis 2015, à côté de son action auprès des populations affectées, la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM* en anglais), outil permettant de collecter des informations sur les déplacements et les besoins humanitaires multisectoriels dans les zones affectées par les crises.

² Selon Human Right Watch:
<https://www.hrw.org/fr/news/2021/04/05/cameroun-les-attaques-de-boko-haram-sintensifient-dans-la-region-de-l-extreme-nord>



Collecte de données
menée du 9 au 17 février 2022



1 147

localités couvertes



2 738

informateurs clés
interrogés

A travers sa composante du Suivi des Mouvements (*Mobility tracking en anglais*), la DTM collecte des données auprès d'informateurs clés (autorités locales, chefs de communautés, représentants de déplacés, gestionnaires de sites...) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés, des réfugiés hors camp et des retournés. Dans le contexte de crise, ces évaluations sont d'autant plus urgentes pour informer les programmes stratégiques et opérationnels et contribuer à la définition des priorités d'intervention.

Ce rapport présente les résultats du vingt quatrième cycle (**round 24**) de suivi des déplacements de la DTM dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. La collecte de donnée a été réalisée auprès de **2,738 informateurs clés entre le 9 et le 17 février 2022** dans **1,055 villages d'accueil des PDI, réfugiés hors camp et / ou retournés, et 92 sites**. L'évaluation a couvert toute la région de l'Extrême-Nord.

L'analyse propose une vue d'ensemble des déplacements de chacune des populations cibles que sont les personnes déplacées internes, les réfugiés hors camp et les personnes retournées.

METHODOLOGIE

La Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM, en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations dans un haut niveau de détail. Il a été établi afin de capturer, analyser et partager des informations qui visent à améliorer la compréhension des mouvements de populations et des besoins des personnes déplacées et retournées. En plus d'être utilisée dans le cadre d'opérations de réponses humanitaires de moyenne à grande échelle, la DTM est également un outil efficace pour les activités de préparation, de relèvement et de transition. Quatre étapes d'enquête sont réalisées pour la collecte des données sur le suivi des déplacements :

Etape 1

Evaluation au niveau des départements menée auprès des autorités départementales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les arrondissements accueillant des personnes déplacées, des réfugiés hors camp et retournées.

Etape 2

Evaluation au niveau des arrondissements menée auprès des autorités d'arrondissement et autres informateurs clés, en vue d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées, des réfugiés hors camp et retournées.

Etape 3

Evaluation au niveau des localités hébergeant des populations déplacées et retournées (villages / villes). Les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont les chefs de village et les représentants des déplacés. Cette évaluation permet d'identifier les sites ou lieux de regroupement, les effectifs des populations déplacées vivant au sein des communautés d'accueil ainsi que leurs besoins humanitaires multisectoriels.

Etape 4

Evaluation au niveau des sites d'accueil menée auprès d'informateurs clés incluant les acteurs impliqués dans la gestion des sites ou lieux de regroupement et les représentants des populations vivant sur les sites. Cette évaluation permet d'estimer les effectifs de populations vivant sur les sites ainsi que leurs besoins humanitaires multisectoriels.

Q DÉFINITIONS CLÉS

Dans le cadre des activités de la DTM dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, les catégories de la population mobile sont ainsi définies :

Déplacés internes	Réfugiés hors camp	Retournés
		
<p><i>Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.</i></p>	<p><i>Personnes ressortissantes d'un pays autre que celui où elle se trouve et qui est venue dans ce dernier pour chercher refuge d'une situation à laquelle elle était confrontée dans son pays d'origine mais qui ne vit pas dans un camp officiel.</i></p>	<p><i>Personnes retournées dans leur lieu d'origine, alors qu'elles s'étaient installées dans un lieu autre que leur lieu d'origine. On ne distingue pas les retournés anciennes PDI des retournés de l'étranger dans cet exercice</i></p>

ORGANISATION DE LA COLLECTE

La collecte de données du Round 24 de la DTM a été effectuée par **124 énumérateurs** formés, équipés et déployés dans les six départements de la région, auprès de **2 738 informateurs clés**. Sous la responsabilité directe de l'équipe DTM, les enquêteurs assurent des rôles bien précis de points focaux, chefs d'équipe ou énumérateurs, facilitant ainsi la coordination lors de la collecte d'information.

Pendant l'exercice de DTM, l'OIM met l'accent sur la communication avec ses partenaires privilégiés présents sur le terrain, notamment pour vérifier la cohérence des données qu'elle s'apprête à publier. À chaque round, l'OIM communique étroitement avec **OCHA**, le **RRM (Mécanisme de Réponse Rapide)** existant dans l'Extrême-Nord ainsi qu'avec le **HCR (Haut-Commissariat pour les Réfugiés)** afin de s'assurer de la cohérence des chiffres en sa possession. L'OIM collabore également avec les **autorités locales et administratives** pour faciliter l'accès aux informations recherchées.

La collecte, qui se fait à l'aide de tablettes adaptées pour faciliter l'exercice, est suivie de l'analyse des données, conçue pour optimiser la qualité des données récoltées auprès des informateurs clés. Plusieurs formulaires adaptés à chaque niveau spécifique d'information sont utilisés. Des informations sont collectées au niveau départemental, des arrondissements et des villages.

DIFFICULTÉS

Diverses difficultés ont été rencontrées au cours de cette opération :

- Les craintes liées à la situation sécuritaire et en particulier au conflit intercommunautaire;
 - La réticence de certains informateurs clés pour répondre aux questions relatives aux besoins qui reviennent à chaque round sans qu'aucune assistance humanitaire ne leur soit apportée ;
 - Les perturbations du réseau ont compliqué la communication entre les enquêteurs et les informateurs clés ;
 - Les difficultés logistiques liées à l'absence d'électricité.
- Pour braver ces limites, les mesures suivantes ont été prises:
- Le respect des principes humanitaires;
 - La recharge des téléphones et power Bank avant toute descente sur le terrain;
 - L'utilisation des puces des opérateurs dont la couverture téléphonique est disponible dans la zone

COUVERTURE ET ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

L'exercice de la DTM Round 24 a évalué 1,147 localités potentiellement accueillant des populations déplacées dans l'ensemble de la région de l'Extrême Nord, dont 1,055 villages et 92 sites, entre le 9 et le 17 février du 2022. Les localités évaluées ont été définies sur la base de la liste des localités accueillant des populations déplacées dans le cycle précédent, en ajoutant des nouvelles localités accueillant des personnes déplacées identifiés à partir des informations publiées par le ETT et RRM durant cette période et en collaboration avec les autorités locales et des entités administratives décentralisées.

Définition:

Les **Localités** évaluées comprennent des villages d'accueil et des sites des personnes déplacées :

Village d'accueil : village accueillant la population mobile. Cette population habite parmi la population hôte.

Site : espace aménagé spontanément ou par les autorités spécifiquement pour accueillir la population mobile

La nouvelle évaluation a confirmé que 1,008 localités accueillent des personnes déplacées (928 villages d'accueil et 80 sites), pendant que 139 localités n'accueillaient plus des populations mobiles. Parmi les 1,008 localités accueillant des personnes déplacées il y a 125 nouvelles villages et 10 nouveaux sites. Il faut noter que 79 pour cent des nouvelles localités accueillant des personnes déplacées sont dans le département de Logone-et-Chari, une domination dû

aux déplacements récents causées par le conflit inter-communautaire de Logone Birni. Ce département détient également le plus grand nombre de localités accueillant des personnes déplacés (545 localités, y compris 517 villages d'accueil et 28 sites).

En effet, les trois départements frontaliers du Nigeria, à savoir le Logone et Chari, le Mayo-Tsanaga et le Mayo-Sava, concentrent 82 pour cent des localités accueillant des personnes déplacées soit respectivement 54 pour cent; 16 pour cent et 12 pour cent. Ces sont également les départements les plus touchés par les attaques de groupes armés non étatiques, ce qui signifie que la population qui fuit ces attaques ne s'éloigne pas beaucoup de son lieu d'origine. Cela est dû d'une part aux réseaux de soutien des membres de la famille et des membres de leurs groupes et dans, et d'autre part à la nature de leurs sources de revenus, qui sont étroitement liées à la terre (agriculture et élevage) et à la difficulté de trouver ces sources ailleurs. En fait, beaucoup d'hommes et de garçons déplacés font souvent des allers-retours vers leur lieu d'origine pendant la journée et reviennent le soir ou le lendemain, afin de garder un œil sur leurs terres et d'essayer de les travailler pour gagner un moyen de subsistance pour leur famille.

Tableau 1 : Localités évalués par département et celles accueillant ou n'accueillant plus des personnes déplacées

Départements	# Localités évaluées	Localités accueillant au moins une catégorie de populations cibles (PDI, Réfugié, Retourné)	Localités n'accueillant pas aucune catégorie des populations cibles
Diamaré	82	73	9
Logone-Et-Chari	628	545	83
Mayo-Danay	75	69	6
Mayo-Kani	43	40	3
Mayo-Sava	142	118	24
Mayo-Tsanaga	177	163	14
Total	1 147	1 008	139

Tableau 2 : Nouvelles localités, villages et sites accueillant des personnes déplacés depuis la dernière round d'évaluation

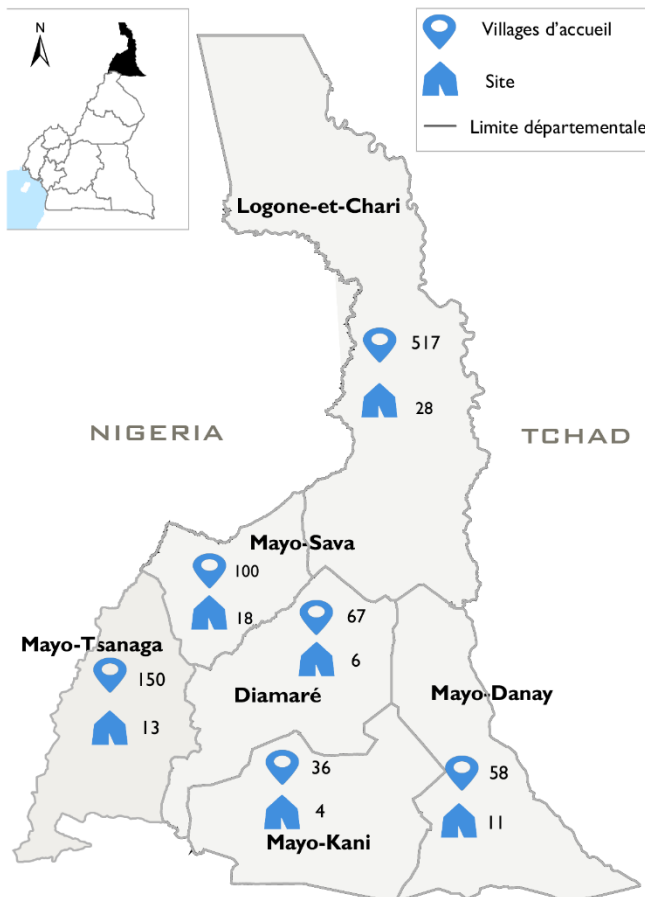
Départements	# Nouvelles localités	Villages	Sites de déplacement spontanés
Diamaré	15	12	3
Logone-Et-Chari	107	102	5
Mayo-Danay	0	0	0
Mayo-Kani	2	2	0
Mayo-Sava	5	5	0
Mayo-Tsanaga	6	4	2
Total	135	125	10

Tableaux 3 et 4 : villages et sites accueillant des personnes déplacées et ne n'accueillant plus

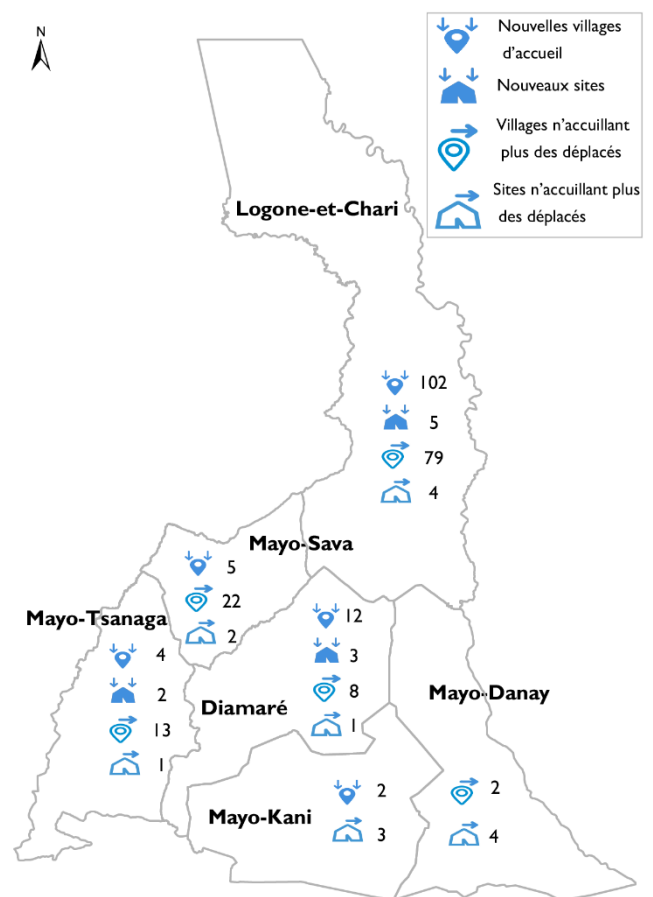
Départements	# Villages évalués	Village accueillant au moins une catégorie de populations cibles (PDI, Réfugié, Retourné)	Village n'accueillant pas aucune catégorie des populations cibles
Diamaré	75	67	8
Logone-Et-Chari	596	517	79
Mayo-Danay	60	58	2
Mayo-Kani	39	36	3
Mayo-Sava	122	100	22
Mayo-Tsanaga	163	150	13
Total	1 055	928	127

Départements	# Sites évalués	Site accueillant au moins une catégorie de populations cibles (PDI, Réfugié, Retourné)	Site n'accueillant pas aucune catégorie des populations cibles
Diamaré	7	6	1
Logone-Et-Chari	32	28	4
Mayo-Danay	15	11	4
Mayo-Kani	4	4	0
Mayo-Sava	20	18	2
Mayo-Tsanaga	14	13	1
Total	92	80	12

Carte 1 Localités d'accueil des personet déplacées lors du round 24 (9 au 17 février 2022)



Carte 2 Nouvelles localités accueillant des personnes déplacées et ne n'accueillant plus depuis le round 23



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

APERCU D'ENSEMBLE DES DEPLACEMENTS

Au total, la population mobile identifiée par le round 24 du Suivi de Mobilité (*Mobility Tracking* en anglais) de la DTM en février 2022 est composée de **558,131 individus** (88,920 ménages) parmi lesquels **377,877 PDI** (61,588 ménages) ; **49,564 réfugiés hors camp** (7,964 ménages) et **130,690 retournés** (19,368 ménages).

La population déplacée représente 15 pour cent de la population totale de la région de l'Extrême-Nord avec des principales proportions aux départements de Mayo-Sava (28% de la population du département est population déplacée) et du Logone et Chari (16%).

Figure 1 : Proportion estimée de la population déplacée interne, de réfugiés hors camp et retournée en février 2022

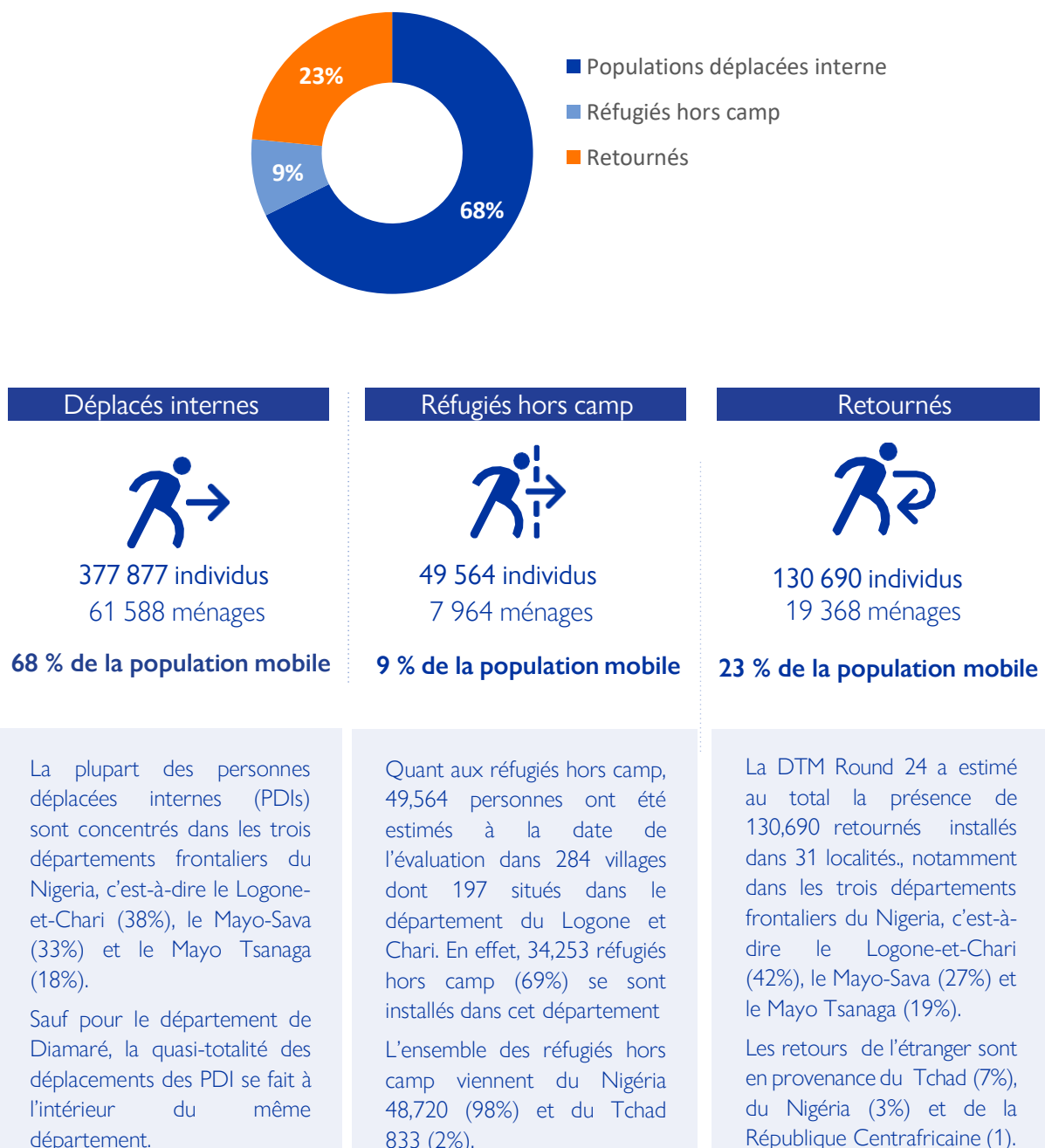


Tableau 5 : Chiffres de population déplacée par groupe et par département

Individus	Populations déplacées interne	Réfugiés hors camp	Retournés	Total
Diamaré	16 827	364	445	17 636
Logone-Et-Chari	142 750	34 253	55 037	232 040
Mayo-Danay	20 842	145	14 524	35 511
Mayo-Kani	3 173	770	196	4 139
Mayo-Sava	125 180	7 779	35 682	168 641
Mayo-Tsanaga	69 105	6 253	24 806	100 164
Total	377 877	49 564	130 690	558 131

La plus part des personnes déplacés, le 90 pour cent, se concentrent dans les 3 départements frontaliers du Nigéria. Le Logone-et-Chari accueille 232,040 personnes déplacées, soit le 42 pour cent de toute la population déplacée dans la région de l'Extrême Nord (sans comptabiliser les réfugiés dans le camp de Minawao); le Mayo-Sava accueille 168,641 personnes déplacées, soit le 30 pour cent; et le Mayo Tsanaga accueille 100,164 personnes déplacées, soit le 18%.

La quasi-totalité des déplacements des PDIs (94%) se fait dans le même département. Effectivement le 99 pour cent des PDIs provenant de Logone-et-Chari, le 98 pour cent des PDIs de Mayo Tsanaga et le 93 pour cent se sont installés dans le même département d'origine. Seulement le Mayo-Danay a une proportion sensiblement plus basse, le 66 pour cent des PDIs qui se sont installés dans le même département pendant que le 34 pour cent ont fui vers un autre département. Même la totalité des PDIs des départements de Diamaré et le Mayo Kani se sont déplacés dans le même département. Néanmoins, ces deux derniers départements accueillent un chiffre important des PDIs provenant d'autres départements. Par exemple, le 98 pour cent des PDIs à Diamaré proviennent d'autres départements, notamment de Mayo-Danay (55%) et de Mayo-Sava (37%), et ces personnes se sont installés notamment dans la capitale de la région, Maroua.

Tableau 6 : Chiffres des Personnes déplacées internes par département d'origine et de destination

Départements de Provenance des PDIs pour chaque département d'accueil

Départements	Diamaré	Logone-et-Chari	Mayo-Danay	Mayo-Kani	Mayo-Sava	Mayo-Tsanaga	Total
Diamaré	265	589	9 177	0	6 267	529	16 827
Logone-Et-Chari	0	141 108	621	0	1 021	0	142 750
Mayo-Danay	0	0	20 296	0	546	0	20 842
Mayo-Kani	0	138	205	1 428	1 045	27	2 843
Mayo-Sava	0	95	404	0	123 879	802	125 180
Mayo-Tsanaga	0	0	0	0	452	68 635	69 087
	265	141 930	30 703	1 428	133 210	69 993	377 529

PERIODES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

PERIODES DE DEPLACEMENT

Parmi les 377 877 personnes déplacées internes estimées, 44,185 (12%) se sont déplacées au cours de l'année 2021 et 23,754 (6%) individus ont fait leur déplacement entre janvier et février 2022, pendant que 56 pour cent se sont déplacées depuis plus de trois ans (avant 2019). Cette forte proportion de PDI en déplacement prolongé peut-être dû, d'une part, à une appréciation de non-retour de la sécurité dans les localités d'origine et, d'autre part, à une intégration locale entre PDI et communautés hôtes dans les localités d'accueil. Ainsi, les départements ayant accueilli les PDI arrivés avant 2019 sont principalement le Logone et Chari (45%), Mayo-Sava (25%) et le Mayo-Tsanaga (20%). Il faut noter dans ce sens que la quasi-totalité des déplacements des PDI se fait à l'intérieur d'un même département.

Une analyse dessous des motifs de déplacement par période montre que concernant les vagues de déplacement de 2021 et début 2022, les déplacements pendant ce période dû au conflit et attaques liés aux GANE supposent le 51 pour cent de tous les déplacements de ce période, pendant que les conflits inter-communautaires ont causé le 40 pour cent..

En ce qui concerne les déplacements des réfugiés hors camp, au cours de l'année 2021 ce sont 3,365 (7%) qui sont arrivés dans la région de l'Extrême-Nord, tandis que 1,169 (2%) sont arrivés entre janvier et début février 2022. 76 pour cent sont arrivés dans la région avant 2019. Leurs arrivées se sont poursuivies avec environ 7 pour cent chaque an de 2019 à 2021.

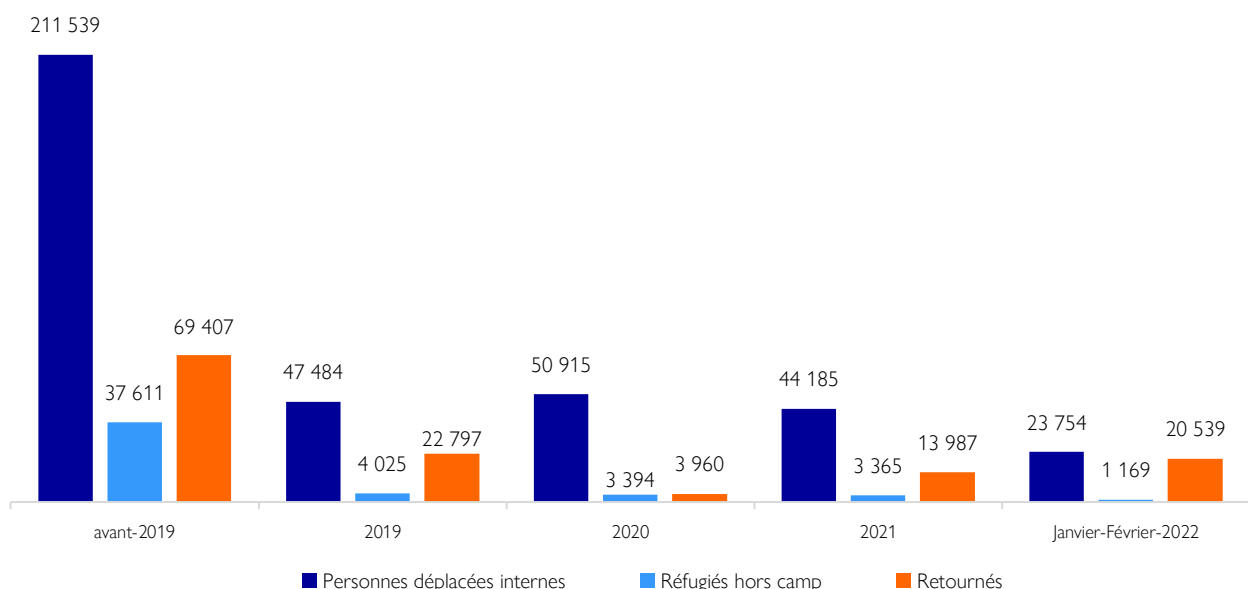
PERIODES DE RETOUR

Sur les 130 690 retournés estimés, 53 pour cent ont effectué leur retour dans leurs localités d'origine avant 2019. Cela suggère une appréciation d'un retour de la sécurité dans les lieux de provenance. En 2019 et 2020, les retournés, respectivement 17 pour cent et 3 pour cent ont rejoint leur localité d'origine. Pourtant en 2021, environ 16 pour cent des déplacés sont retournés chez eux principalement dans le département du Mayo-Danay (18%). Environ 20,539 retournés ont effectué le retour entre janvier et février 2022 (15%). Les vagues de retours sur la période de janvier à février 2022 se concentrent surtout dans les départements de Logone et Chari (87%), et de Mayo-Sava (10%).

“16 pour cent de l'ensemble des retournés (130 690) ont effectué leur retour entre janvier et février 2022.”

Ces mouvements de retours dans le département de Logone-et-Chari pendant le 2021 et la période de janvier à février 2022 sont essentiellement consécutifs à la crise intercommunautaires d'aout et décembre 2021 de l'arrondissement du Logone Birni dans le département du Logone et Chari. En effet, à la suite de médiations de pacification entre les communautés en conflit une relative accalmie retrouvée a rassuré des PDI qui ont effectué des retours dans leurs lieux de provenance. (Pour de plus amples informations Cf. Rapport Annexe Logone Birni)

Figure 2 : Distribution des déplacements par catégorie de personnes déplacées et par période



MOTIFS DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

MOTIFS DE DEPLACEMENT

D'après les informateurs clés, la majorité des déplacements (83%) sont causés par le conflit et les attaques liés aux groupes armés non étatiques (GANE).

Suivent les conflits intercommunautaires (9%) et les inondations saisonnières ou fortes pluies (8%) dans les causes de déplacement dans la région

Tableau 7 : Motifs des déplacements par département et total

Départements	Conflits liés à GANE	Inondations saisonnières ou fortes pluies	Catastrophe naturelle	Conflit intercommunautaire	Autre raison	Total
Diamaré	7 795	0	0	9 841	0	17 636
Logone-Et-Chari	186 264	6 672	19	38 448	637	232 040
Mayo-Danay	564	34 916	0	7	24	35 511
Mayo-Kani	1 805	1 305	0	1 011	18	4 139
Mayo-Sava	168 142	0	0	499	0	168 641
Mayo-Tsanaga	100 082	0	0	36	46	100 164
	464 652	42 893	19	49 842	725	558 131

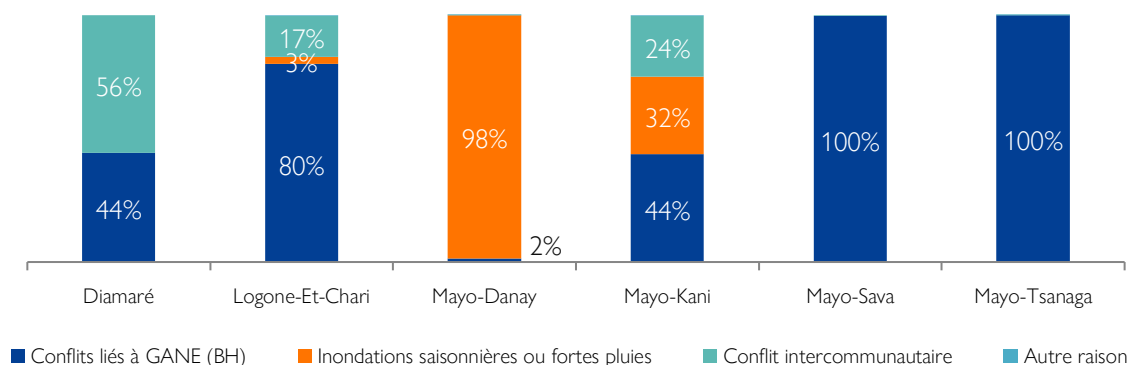
Les déplacements occasionnés par le conflit et attaques liés aux GANE se rencontrent dans tous les départements de la région sauf le Mayo Danay, département éloigné de la frontière du Nigéria, où les déplacements sont liés aux inondations et fortes pluies. Dans le Mayo-Kani se sont déplacés soit au conflit des GANE (44%), soit les inondations saisonnières (32%) soit le conflit intercommunautaire. Dans le Diamaré les déplacements sont dû exclusivement au conflit des GANE (44%) et notamment les conflits intercommunautaires (56%)

Les personnes déplacées à la suite du conflit et attaques liés aux GANE sont concentrées dans les départements du Logone-et-Chari (186,264 personnes, soit le 33% de toute la population déplacée dans la région), le Mayo Sava (168,142 personnes, soit le 30%) et le Mayo Tsanaga (100,082 personnes, soit le 18%).

Les départements de Mayo-Sava et de Mayo-Tsanaga ont toutes leurs populations déplacées qui sont liées à ce conflit avec les GANE. Les populations en déplacement lié à cette même raison sont également concentrées dans le département du Logone-et-Chari (80%). La forte concentration des déplacements dans les départements faisant frontières avec le Nigéria est liée aux multiples et récurrentes attaques perpétrées par les GANE aux niveaux transfrontaliers.

Les personnes déplacées à la suite des conflits intercommunautaires sont concentrées dans les départements du Logone-et-Chari (38,448 personnes, soit le 7% de toute la population déplacée dans la région) et le Diamaré (9,841 personnes, soit le 2%). Ces conflits sont essentiellement liés aux tensions lors de l'usage des ressources naturelles pour la pratique du pastoralisme ou de l'agriculture au sein de la région.

Figure 3 : Principaux motifs de déplacement des PDI par département



La forte dominance des déplacements dû au conflit et attaques liés aux GANE procède des déplacements précédents. Par contre, les déplacements de 2021 et début 2022 dû au conflit et attaques liés aux GANE

supposent le 51 pour cent de tous les déplacements de ce période, pendant que les conflits inter-communautaires ont causé le 40 pour cent.

Tableau 8 : Motifs de déplacement par periode

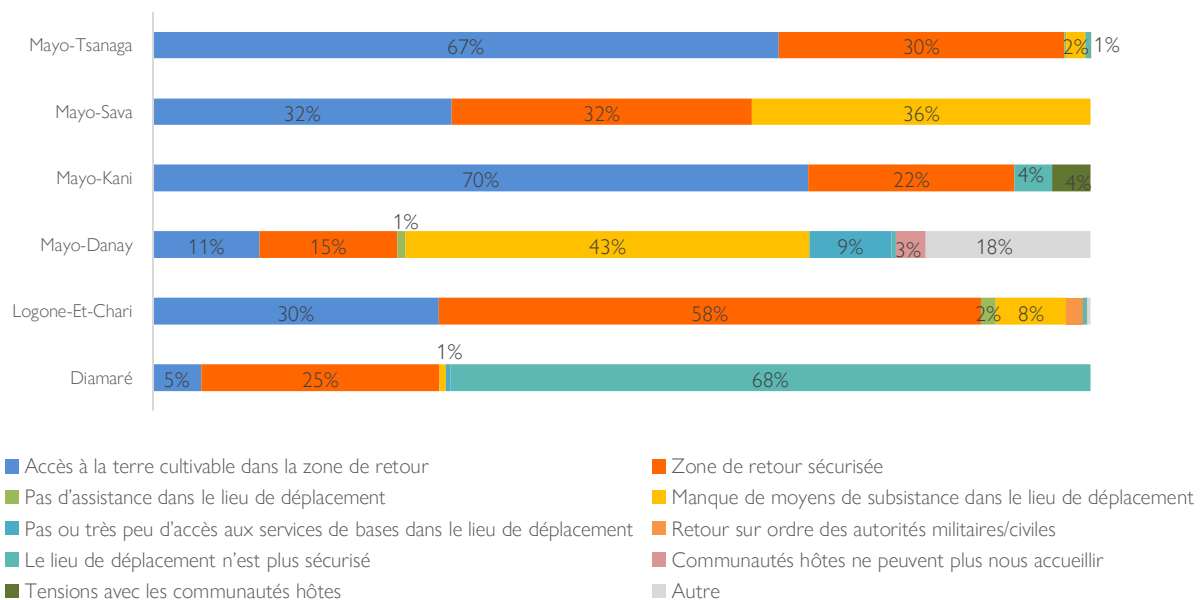
Périodes	Conflits liés à GANE	Inondations saisonnières ou fortes pluies	Catastrophe naturelle	Conflit inter-communautaire	Autre raison	Total
avant-2019	299 117	18 407	0	1 033	0	318 557
2019	59 743	14 268	0	254	41	74 306
2020	51 607	5 584	0	883	195	58 269
2021	39 017	4 225	19	17 864	412	61 537
Janvier-Février-2022	15 168	409	0	29 808	77	45 462
	464 652	42 893	19	49 842	725	558 131

MOTIFS DE RETOUR

La cause de retour majeure reste l'amélioration de la situation sécuritaire dans la localité d'origine, citée par 41 pour cent des retournés au niveau de la région. L'accès à la terre cultivable dans la zone de retour a motivé 36 pour cent de retournés. Environ 18 pour cent de population retournée ont rejoint leur localité d'origine en raison du manque de moyen de subsistance dans le lieu de déplacement.

“Le retour de la sécurité dans les localités d'origine a motivé 41 pour cent de PDI à retourner chez elles contre 36 pour qui ont fait leur retour en raison du besoin d'accès à la terre cultivable.”

Figure 4 : Principaux motifs de retour des populations retournées par département



Les populations retournées à cause de l'amélioration de la zone de retour sont concentrées dans les départements du Logone et Chari (58%); Mayo-Sava (32%) et Mayo-Tsanaga (30%). Les retours en raison d'accès à la terre cultivable ont principalement concerné les populations retournées des départements du Mayo-Kani (70%), Mayo-Tsanaga

des départements du Mayo-Kani (70%), Mayo-Tsanaga (67%) et du Mayo-Sava (32%). En revanche, d'autres populations n'ayant plus de subsistance dans leur lieu de déplacement ont décidé d'effectuer le retour dans leur zone d'origine. Ces populations sont essentiellement concentrées dans les départements du Mayo-Danay (43%) et Mayo-Sava (36%).

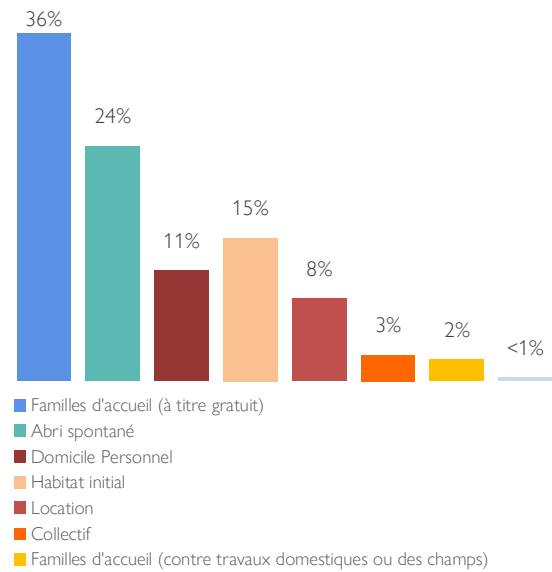
HEBERGEMENT DES PDI

En termes d'hébergement, les ménages PDI vivent, principalement, avec des familles d'accueil (36%), dans des abris spontanés (24%). Seulement 15 pour cent vivent dans leurs habitats initiaux et 11 pour cent des ménages vivent dans leur domicile personnel.

Cette proportion très importante de PDI dans les communautés d'accueil et dans des abris spontanés génère des besoins humanitaires importants dans ces communautés car, d'une part, les PDI partagent les ressources (nourriture, eau) ainsi que les services de santé, d'assainissement déjà limités chez les populations hôtes. Et d'autre part, la vulnérabilité des PDI est plus prononcée liée à la précarité et la promiscuité qui caractérisent les habitats spontanés.

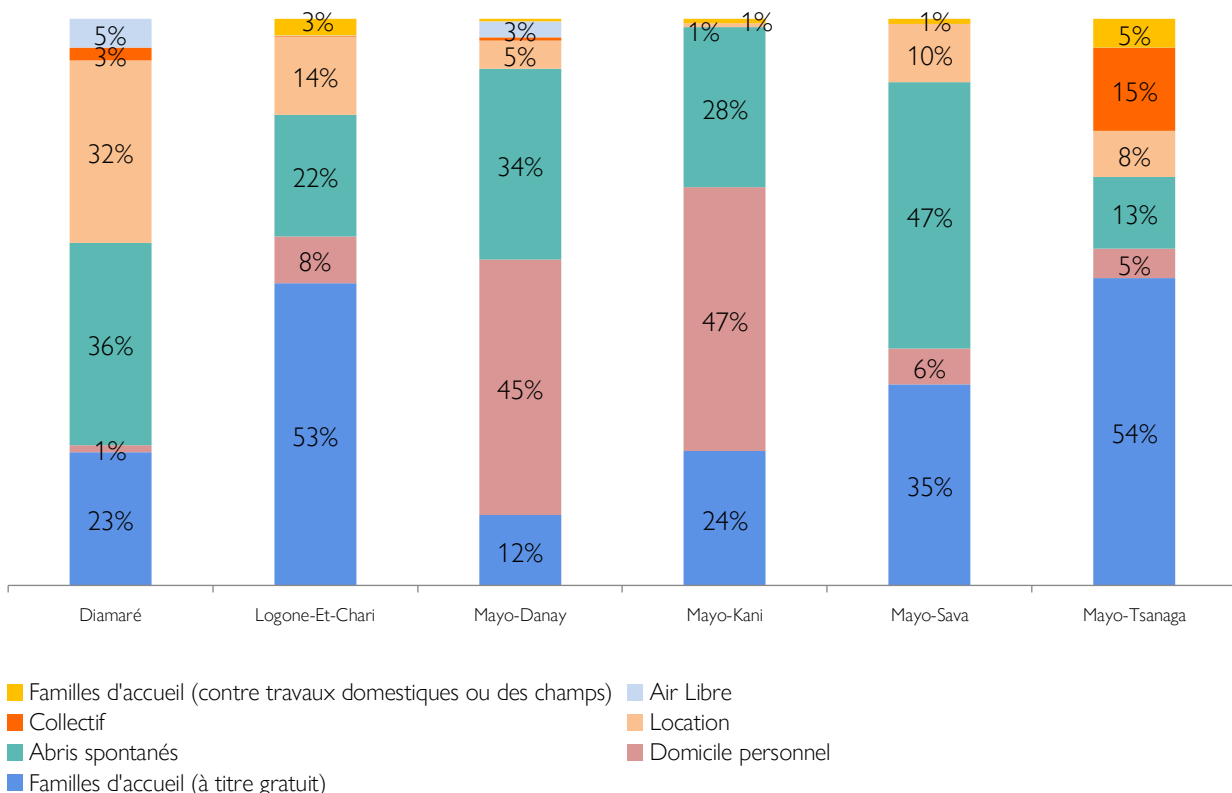
Les ménages PDI qui vivent dans des familles d'accueil gratuitement sont concentrés dans les départements de Mayo-Tsanaga (44%) et du Logone et Chari (43%). Par contre, les fortes proportions de ménages PDI qui sont dans des abris spontanés se rencontrent dans les départements du Mayo-Sava (40%), du Diamaré (36%), Mayo-Kani (32%) et du Mayo-Danay (22%).

Figure 5 : Répartition des PDI par type d'hébergement



“Les ménages PDI vivent principalement dans des familles d'accueil (36%) et dans des abris spontanés (24%).”

Figure 6 : Répartition des PDI par type d'hébergement et par département



HEBERGEMENT DES REFUGIES HORS CAMP

Les ménages de réfugiés hors camp sont repartis entre trois principaux types d'hébergement. Il s'agit des ménages logés dans des familles d'accueil à titre gratuit (47%), ceux qui sont dans des abris spontanés (41%) et les ménages à une proportion de 6 pour cent qui sont dans des familles d'accueil où ils doivent contribuer moyennant des travaux domestiques ou champêtres.

Les ménages de réfugiés hors camps qui sont installés dans une famille d'accueil à titre gratuit sont majoritairement enregistrés dans les départements du Mayo-Tsanaga (67%), Mayo-Danay (66%) et du Logone et Chari (53%). Les départements du Mayo-Sava et du Diamaré concentrent les fortes proportions des ménages de réfugiés hors camps qui y sont installés dans des abris spontanés de l'ordre respectif de 93 et 89 pour cent.,

“Les ménages de réfugiés hors camp vivent principalement dans des familles d'accueil (47%) et dans des abris spontanés (41%).”

Figure 7 : Répartition des réfugiés hors camp par type d'hébergement

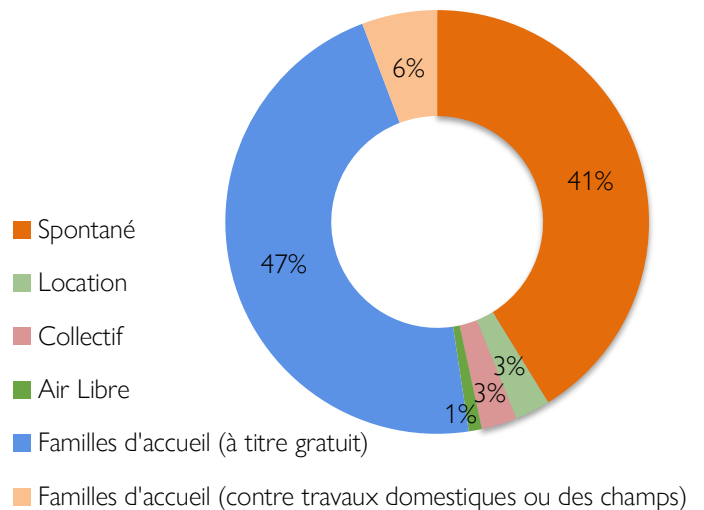
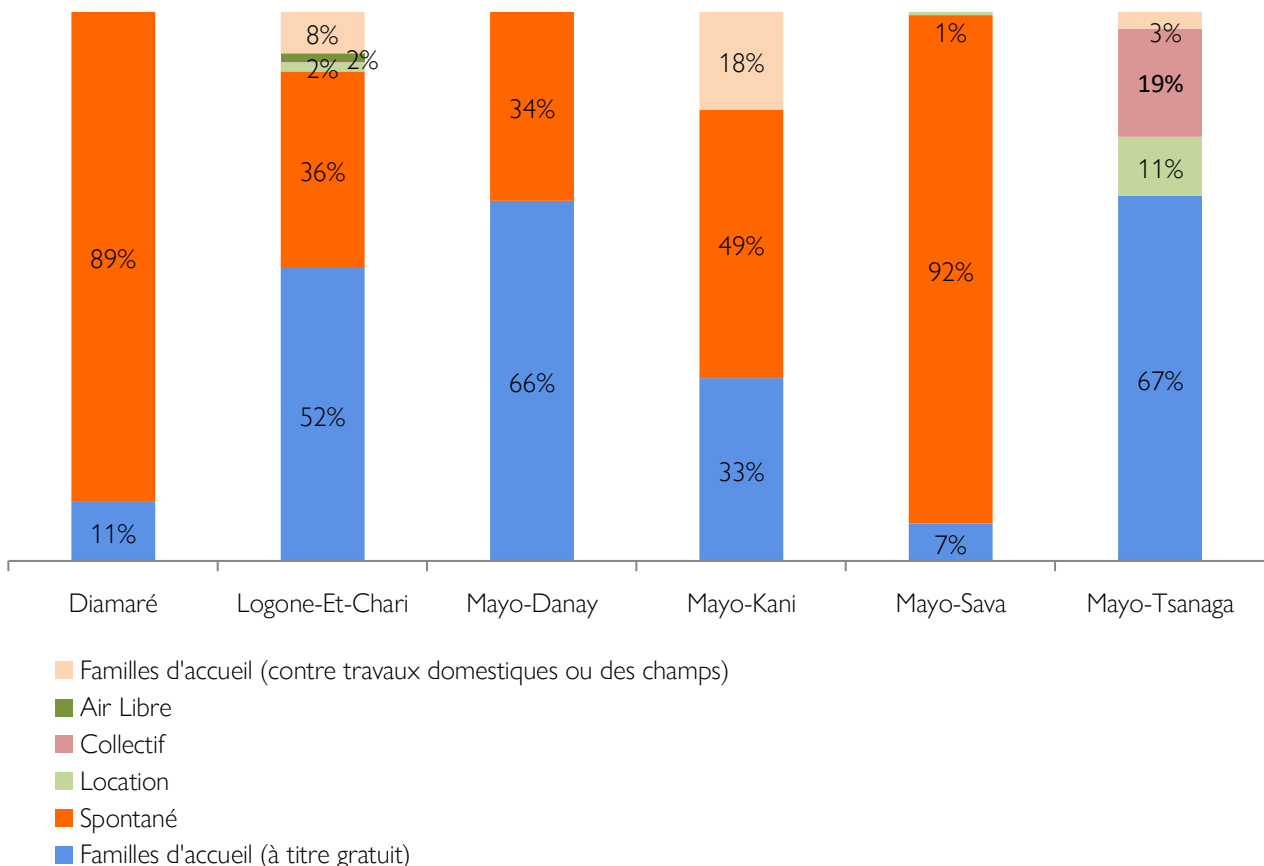


Figure 8 : répartition des réfugiés hors camp par type d'hébergement et par département



HEBERGEMENT DES RETOURNES

Les ménages des populations retournées se sont installés majoritairement dans leur habitat initial (68%) et certains dans un nouveau domicile personnel (24%). En revanche, 4 pour cent d'entre eux (799 ménages) sont logés dans des familles d'accueil à titre gratuit une fois retournés dans leur localité d'origine. Cela suggère une destruction de l'habitat initial conjuguée au manque de moyens pour avoir un nouveau domicile personnel.

Les ménages des retournés qui sont dans des familles d'accueil à titre gratuit se rencontrent dans les départements du Mayo-Tsanaga (10%), Mayo-Danay (8%) et du Logone et Chari (2%).

“La plus part des retournés vivent soit dans son habitat initial (68%), soit dans un nouveau domicile personnel (24%).”

Figure 9 : Répartition des retournés par type d'hébergement

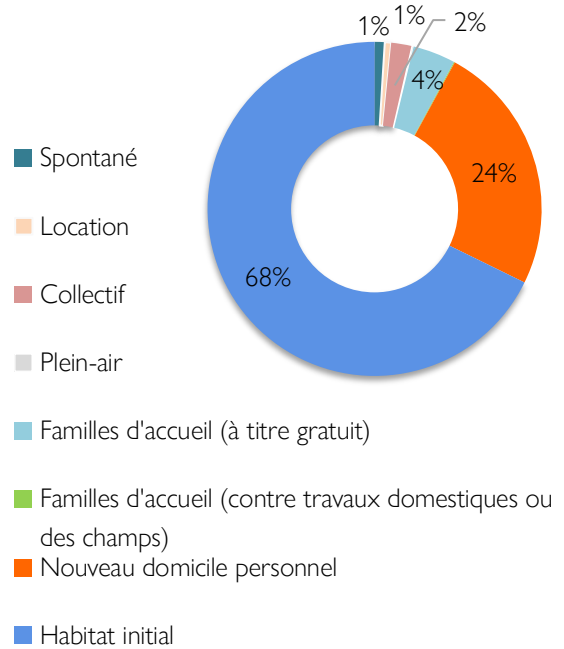
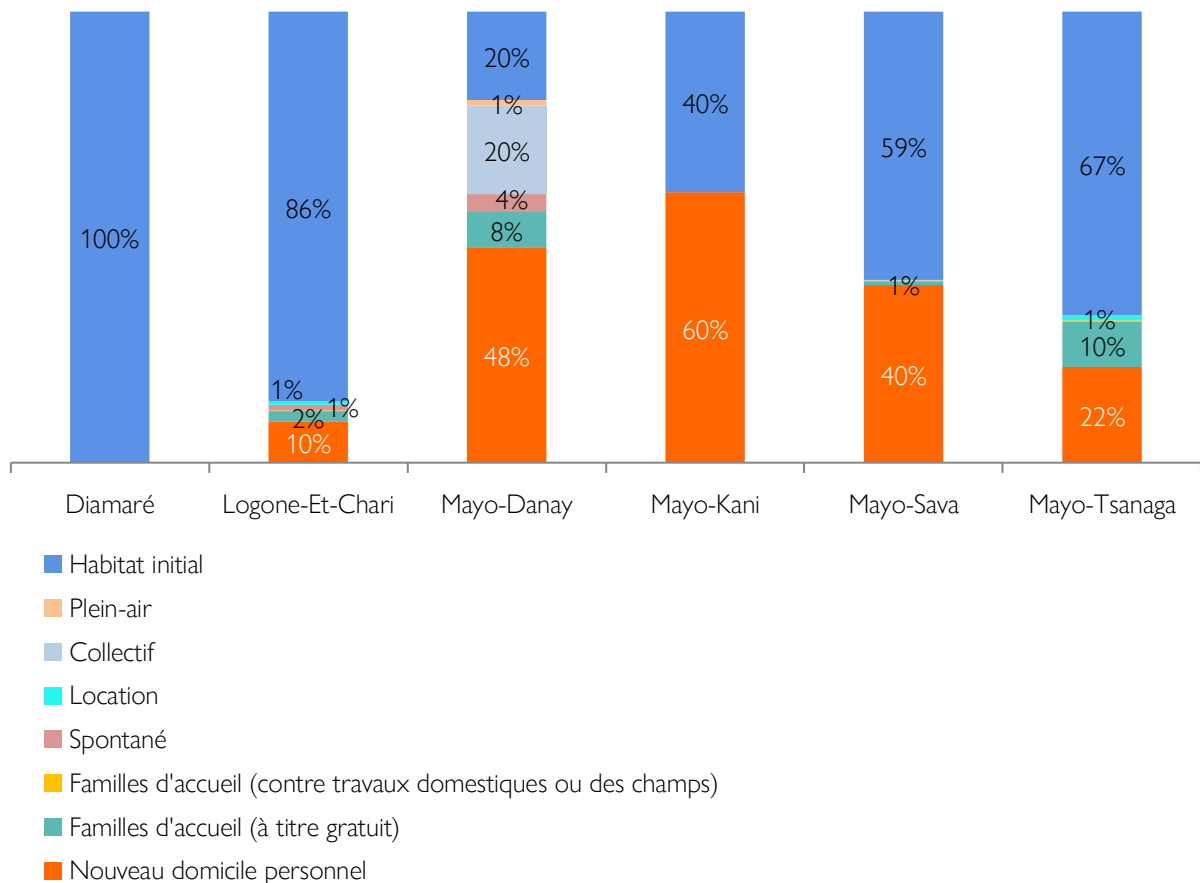


Figure 10 : Répartition des retournés par type d'hébergement et par département



CONCLUSIONS

En somme, l'évaluation de Suivi de la Mobilité (*Mobility Tracking* en anglais) de la DTM à partir de la collecte des données conduite entre le 9 et le 17 février 2022 auprès 1147 localités (villages d'accueil et sites) de la région de l'Extrême Nord du Cameroun a estimé **558,131 individus déplacés en février 2022**, incluant **377,877 PDI (61,588 ménages) ; 49,564 réfugiés hors camp (7,964 ménages) et 130,690 retournés (19,368 ménages)**.

L'évaluation a couvert 1,147 localités et a confirmé que 1,008 localités accueillent des personnes déplacées (928 villages d'accueil et 80 sites), pendant que 139 localités n'accueillaient plus des populations mobiles. Parmi les 1,008 localités accueillant des personnes déplacées il y a 125 nouvelles villages et 10 nouveaux sites. Il faut noter que 79 pour cent des nouvelles localités accueillant des personnes déplacées sont dans le département de Logone-et-Chari, une domination dû aux déplacements récents causées par le conflit inter-communautaire de Logone Birni.

les trois départements frontaliers du Nigeria, à savoir le Logone et Chari, le Mayo-Tsanaga et le Mayo-Sava, concentrent 82 pour cent des localités accueillant des personnes déplacées, soit respectivement 54 pour cent; 16 pour cent et 12 pour cent. **Ces trois départements frontaliers du Nigeria concentrent également le 90 pour cent de toute la population déplacée dans la région de l'Extrême Nord** (sans comptabiliser les réfugiés dans le camp de Minawao). Le Logone-et-Chari accueille 232,040 personnes déplacées, soit le 42 pour cent; le Mayo-Sava accueille 168,641 personnes déplacées, soit le 30 pour cent; et le Mayo Tsanaga accueille 100,164 personnes déplacées, soit le 18%. **Et la quasi-totalité des déplacements des PDI (94%) se fait dans le même département.** Ces trois départements sont également les plus touchés par les attaques de groupes armés non étatiques, ce qui signifie que la population qui fuit ces attaques ne s'éloigne pas beaucoup de son lieu d'origine. Cela est dû d'une part aux réseaux de soutien des membres de la famille et des membres de leurs groupes et clans, et d'autre part à la nature de leurs sources de revenus, qui sont étroitement liées à la terre (agriculture et élevage) et à la difficulté de trouver ces sources ailleurs. En fait, beaucoup d'hommes et de garçons déplacés font souvent des allers-retours vers leur lieu d'origine pendant la journée et reviennent le soir ou le lendemain, afin de garder un œil sur leurs terres et d'essayer de les travailler pour gagner un moyen de subsistance pour leur famille.

Parmi les 377 877 personnes déplacées internes estimées, **le 12 pour cent se sont déplacées au cours de l'année 2021 et le 6 pour cent ont fait leur déplacement entre janvier et février 2022**, pendant que **56 pour cent se sont déplacées depuis plus de trois ans**. En ce qui concerne les déplacements des réfugiés hors camp, au cours de l'année 2021 **ce sont le 7 pour cent qui sont arrivés dans la région de l'Extrême-Nord**, tandis que **le 2 pour cent sont arrivés entre janvier et début février 2022. 76 pour cent sont arrivés dans la région avant 2019**. Cette forte proportion de PDI en déplacement prolongé peut-être dû, d'une part, à une appréciation de non-retour de la sécurité dans les localités d'origine et, d'autre part, à une intégration locale entre PDI et communautés hôtes dans les localités d'accueil.

Sur l'ensemble de la population mobile, les motifs de déplacement sont liés aux attaques et affrontements opposant des éléments armés (83%), les conflits intercommunautaires (9%) et les inondations saisonnières ou fortes pluies (8%). Il faut noter, néanmoins, que les déplacements de 2021 et début 2022 dû au conflit et attaques liés aux GANE supposent le 51 pour cent de tous les déplacements de ce période, pendant que les conflits intercommunautaires ont causé le 40 pour cent. Ayant eu lieu ces déplacements intercommunautaires au long de deux séries d'affrontements très violents, en août et décembre 2021 respectivement, ça montre une tendance préoccupante d'hausse des déplacements pour cette cause.

Les personnes déplacées à la suite du conflit et attaques liés aux GANE sont concentrées dans les départements du Logone-et-Chari (le 33% de toute la population déplacée dans la région), le Mayo Sava (30%) et le Mayo Tsanaga (18%). Les personnes déplacées à la suite des conflits intercommunautaires sont concentrées dans les départements du Logone-et-Chari (38,448 personnes, soit le 7% de toute la population déplacée dans la région) et le Diamaré (9,841 personnes, soit le 2%).

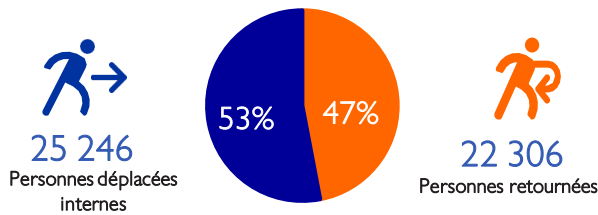
Enfin, concernant les types d'hébergement des personnes déplacées, la majorité des retournés habitent dans son habitat initial (68%) ou dans un nouveau domicile personnel (24%), pendant que le reste habitent principalement dans des familles d'accueil, à titre gratuit (36% des PDI et 4% des réfugiés hors camp) ou dans d'abris spontanés (24% des PDI et 41% des réfugiés hors camp).

→ 47 552 Personnes déplacées et retournées à cause des conflits inter-comunautaires du Logone Birni

sur un total de

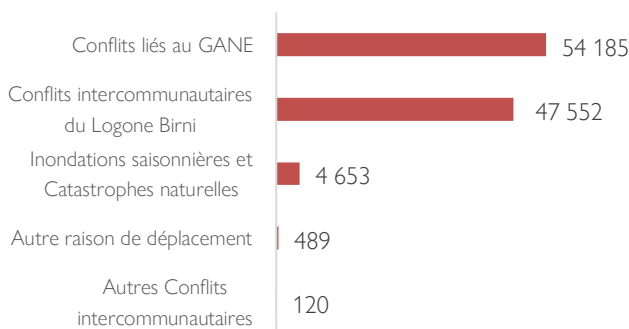
→ 558 131 Populations mobiles dans l'Extrême Nord

Nombre de personnes déplacées et retournées liées aux conflits intercommunautaires du Logone Birni



L'analyse des données collectées entre le 9 et le 17 février 2022 indique que les conflits intercommunautaires du Logone Birni avaient conduit au déplacement de 47 552 individus. Sur l'ensemble de toute la population mobile dans la région (558 131 individus) qui comprend les personnes déplacées internes et les retournés, 9 pour cent des déplacements a été causé par les conflits intercommunautaires du Logone Birni. Une part importante des personnes déplacées par la crise dans le Logone Birni est depuis retournée chez elles. En effet, 47 pour cent affectées par le conflit étaient des personnes retournées, étant revenues dans leur localité d'origine. Néanmoins, 53 pour cent des personnes mobiles étaient des personnes qui étaient toujours déplacées suite à la crise dans le Logone-Birni.

Motifs de déplacement des populations mobiles dans la région de l'Extrême Nord (2021 et 2022)



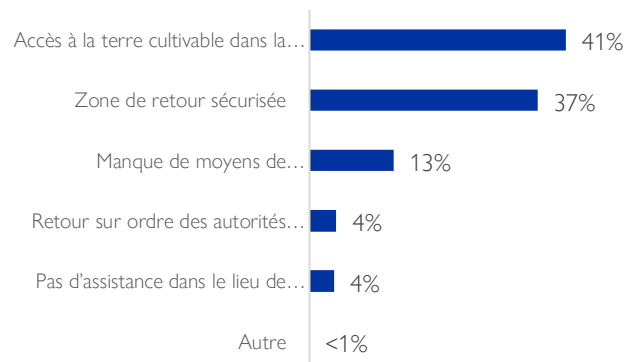
A la date de l'évaluation les conflits intercommunautaires du Logone Birni ont été la cause de déplacement de 47 552 individus, soit 44 pour cent des déplacements ayant eu lieu entre janvier 2021 et février 2022, démontrant l'ampleur de la crise. Les conflits liés aux Groupes Armées Non-Étatiques (GANE) ont déplacé 54 185 individus (51 %)

Contexte

En août 2021 l'Arrondissement du Logone-Birni, du département du Logone et Chari, région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a connu des affrontements communautaires. Ces affrontements ont causé des déplacements de milliers de personnes. Alors qu'une accalmie s'installait et qu'une proportion des populations déplacées étaient retournées dans leur localité d'origine, un nouveau conflit intercommunautaire lié à l'accès et au contrôle des ressources naturelles a éclaté le 5 décembre 2021, conduisant à la destruction de plus d'une quarantaine de villages et à de nouveaux déplacements de populations. Les affrontements issus de la crise dans le Logone-Birni ont contraint les populations au déplacement dans le reste du département du Logone et Chari et dans les départements du Mayo-Danay, du Mayo-Sava et du Diamaré.

Ce rapport, annexé au document complet du Rapport sur les déplacements Round 24 de l'OIM Cameroun, présente des analyses spécifiques aux déplacements des populations dus aux conflits intercommunautaires ayant eu lieu dans l'arrondissement du Logone Birni. Les analyses sont effectuées sur la base des données récoltées par la Matrice de suivi des déplacements (DTM) entre le 9 et le 17 février 2022.

Motifs de retour des populations affectées par les conflits intercommunautaires du Logone Birni (Janv. 2021- Fév. 2022)



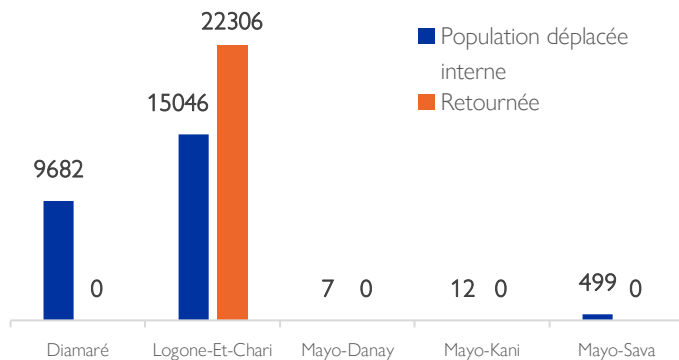
Les facteurs principaux derrière le retour des populations sont l'accès à la terre (41%) et l'amélioration de la stabilité dans la zone de retour (37%).

En effet, le travail agropastoral constitue la principale occupation des populations de la zone qui ont besoin de leurs terroirs pour leurs activités économiques dont elles ne peuvent pas facilement bénéficier dans leur localité d'accueil, d'où le besoin de retourner.

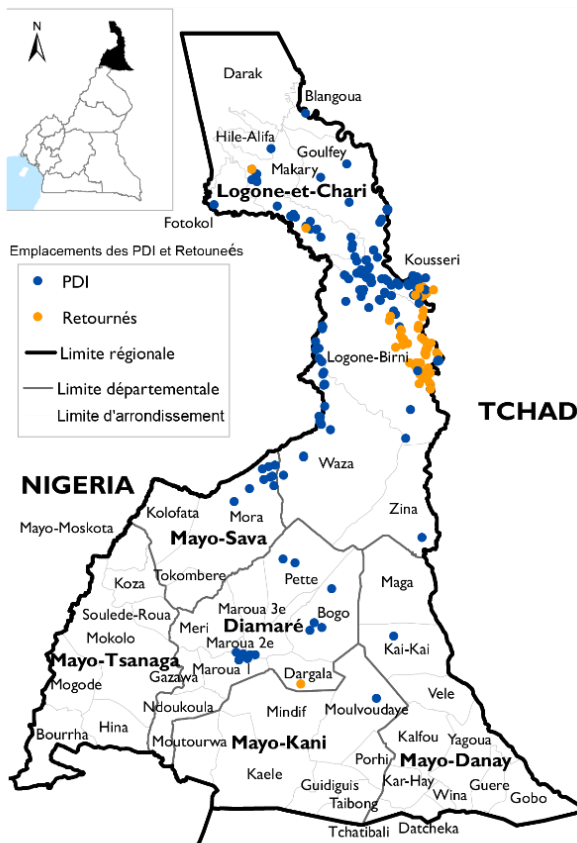
Par ailleurs, la médiation conduite entre les acteurs impliqués dans le conflit dans le Logone-Birni, y compris le gouvernement, les chefs et représentants des différentes communautés, a contribué à l'accalmie et a permis l'enclenchement des mouvements de retour vers les localités d'origine.

ANNEXE: APERCU DES DEPLACEMENTS INTERNES LIÉS A LA CRISE INTERCOMMUNAUTAIRE DU LOGONE BIRNI

Répartition des populations déplacées liées aux conflits intercommunautaires du Logone Birni par département



Localisation des populations déplacées et retournées affectées par les conflits intercommunautaires du Logone Birni



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

L'analyse de la répartition des déplacements des populations liés aux conflits intercommunautaires du Logone Birni montre une forte concentration des PDI dans les arrondissements voisins au foyer des tensions dans le Logone Birni. En effet, 60 pour cent des PDI (15 046 individus) ont été déplacés à l'intérieur du département du Logone et Chari. Cette situation s'explique, en grande partie, par la nature des conflits d'août et de décembre 2021 dans le Logone Birni qui sont des problèmes agropastoraux récurrents avec, parfois, des expériences de violences exacerbées. Les populations éleveurs et les cultivateurs sont dans leurs terroirs d'attache dans le département du Logone et Chari. Ainsi, les PDI sont majoritairement restés à l'intérieur du département dans la perspective de retourner le plus tôt possible dès le retour du calme. Néanmoins, le département du Diamaré a accueilli 38 pour cent des PDI (9 682 individus) tandis que le Mayo-Sava a accueilli 2% des déplacés (499 individus), reflétant l'extension de ce conflit au delà de l'arrondissement de Logone Birni.

Quant aux populations retournées après leur fuite liée aux affrontements intercommunautaires du Logone Birni, elles sont majoritairement localisées dans le Logone Birni (16 191 individus) et Kousseri (6 062 individus), bien qu'un petit nombre ont retourné dans d'autres arrondissements du département du Logone et Chari, notamment Makari (53 individus). Ceci laisse comprendre que la crise intercommunautaire du Logone Birni a été la cause du départ originel.

Analyse des zones de provenance et de déplacement des populations mobiles par la crise du Logone Birni

Sur la carte dans la page suivante, les points et les triangles représentent les localités de déplacement et de retour des populations mobiles respectivement. Leurs départements de provenance, si connus, s'observent à travers la couleur des points et triangles.

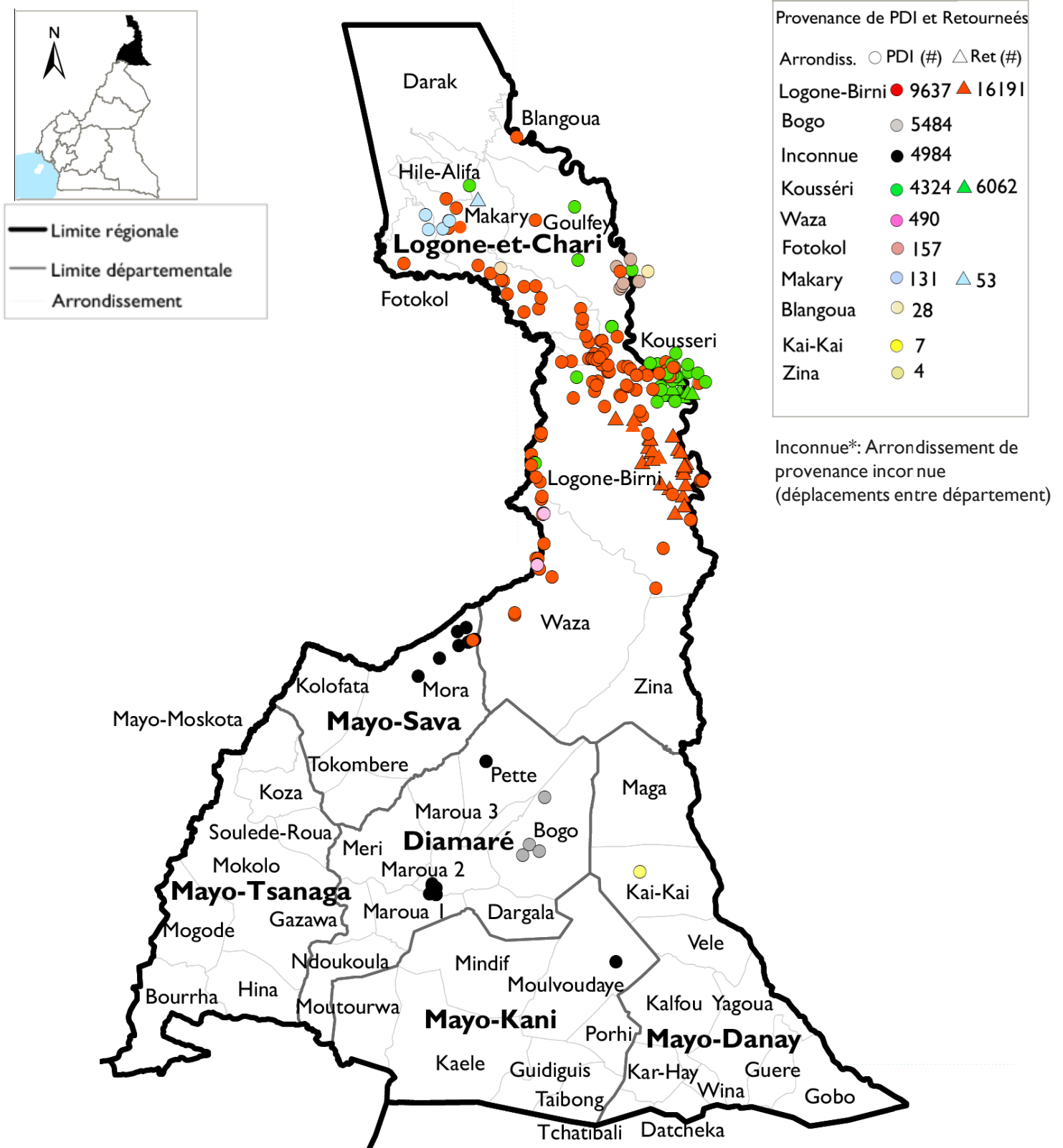
Des 42 568 personnes déplacées et retournées à la date de l'évaluation dont l'arrondissement d'origine est connu, la grande majorité provenaient du département du Logone et Chari (87%), principalement des arrondissements du Logone Birni (61%) où se sont démarrés les conflits intercommunautaires et de Kousseri (24%).

Il convient toutefois de noter que 13 pour cent des populations déplacées provenaient du département du Diamaré, en majorité de l'arrondissement de Bogo.

Quant aux retournés, la quasi-totalité d'entre eux sont des personnes qui ont fui de Logone Birni (73%) ou de Kousseri (27%), et qui sont revenues.

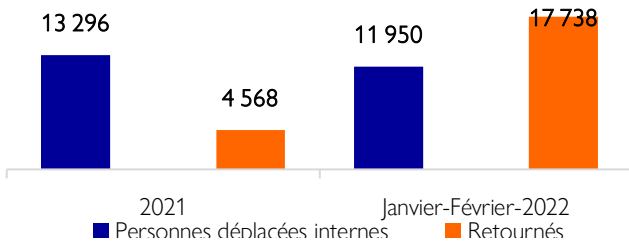
Enfin, à la date de l'évaluation, 4 984 personnes restent déplacées dans un lieu autre que leur département d'origine, dont le département d'origine est connu mais dont l'arrondissement de provenance est inconnu. Ils sont tous soit du département de Mayo-Danay (4 384 individus) soit de Logone-et-Chari (600) et se sont déplacés notamment vers Maroua (3693), Petté (505), Mora (499) ou Waza (275).

Localités de déplacement des populations mobiles affectées par la crise du Logone Birni selon le département d'origine



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des Frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

Période de déplacement des personnes déplacées par les conflits intercommunautaires du Logone-Birni



Un peu plus de la moitié des PDI ayant fui les conflits intercommunautaires du Logone Birni, soit 52 pour cent des PDI, se sont déplacées au courant de l'année 2021, et 48 pour cent ont effectué leur déplacement dans la période de janvier – février 2022.

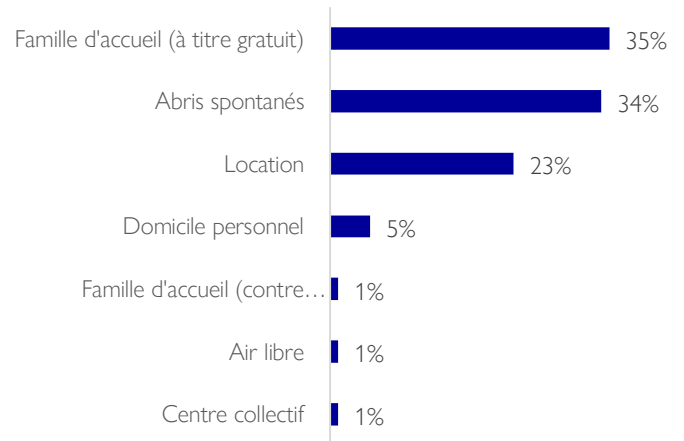
Quant aux vagues de retour des personnes déplacées ayant fui les conflits intercommunautaires du Logone Birni, 20 pour cent des retournés sont revenus dans leur localité d'origine en 2021, tandis que la grande majorité des retours (80%) s'est opérée en janvier-février 2022.

A l'analyse des périodes de déplacements et de retours, il apparaît que les deux types de mouvements (fuite et retour) se sont produits simultanément. Alors que 17 738 individus sont retournés dans leurs arrondissements d'origine entre janvier et février 2022, 11 950 ont fui les conflits au cours de cette même période. Cela montre la continuité de la peur chez certaines populations dans les foyers de tensions et des conflits dans l'arrondissement du Logone Birni malgré la relative accalmie rétablie à travers diverses actions de médiation et de résolution communautaires. En conséquence, il peut être noté une poursuite des deux types de mouvements avec des intensités qui varient selon la perception de la peur et ou de l'imminence de tensions intercommunautaires dans le Logone Birni.



L'OIM et la Division de protection civile (DPC) mènent une enquête sur les déplacements à Zamai site 2 © OIM Cameroun 2022

Types d'abris des ménages PDI déplacés en raison de la crise intercommunautaire du Logone Birni



La majeure partie des populations déplacées internes (35%) vivent gratuitement au sein de familles d'accueil, et 23 pour cent résident dans des maisons louées. Toutefois, 34 pour cent des PDI vivent dans des abris spontanés et 1 pour cent sont sans abris, indiquant des besoins significatifs en abris des personnes déplacées. La majeure partie des ménages PDI présentant des besoins en termes d'abris se trouvent dans le département du Logone et Chari.



Des enquêteurs de l'OIM facilitent un groupe de discussion avec des femmes déplacées a Kidam © OIM Cameroun 2022

Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM au Cameroun via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM au Cameroun via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :

Sites web :
<https://displacement.iom.int/cameroon>

DTM CAMEROUN



<https://dtm.iom.int/cameroon>



DTMCameroun@IOM.INT



© 2022 Organisation Internationale pour les Migrations

LES ACTIVITES DE LA DTM AU
CAMEROUN SONT SOUTENUES PAR:

